

La Société de statistique suisse depuis sa fondation.

Esquisse historique par A. Chatelanat.

Le 23 septembre dernier a eu lieu dans les murs hospitaliers de Neuchâtel la IX^me assemblée générale de la Société de statistique suisse.

Nous pensons remplir un devoir et combler une lacune que les discours et les toasts prononcés à la réunion ont laissée, en faisant précéder le rapport sur la réunion du 23 septembre par quelques notes historiques sur la fondation de notre Société et en rappelant la mémoire de ses fondateurs.

L'accomplissement de cette tâche devient un devoir pour la rédaction, d'autant plus que le fait que nous allons faire ressortir n'a pas été remarqué ou du moins n'a pas été mentionné à l'assemblée de Neuchâtel comme il le mérite.

Il nous semble, en effet, que c'est une obligation pour nous de rappeler à la mémoire de nos honorables lecteurs et membres de la Société

que c'est à Neuchâtel que le premier fondement de notre Société a été posé, et qu'un des citoyens et savants les plus éminents de Neuchâtel, savoir

Monsieur le professeur D^r Hirsch,

Directeur de l'observatoire,

est le fondateur de la Société de statistique suisse.

M. le professeur Hirsch a commencé sa campagne statistique au sein de la Société d'utilité publique de la Suisse romande, réunie en 1863 à Neuchâtel; il l'a continuée à Genève dans la Société d'utilité publique suisse et il n'a pas cessé de poursuivre son œuvre jusqu'à ce jour comme membre du Comité de direction. Nous croyons ne pouvoir mieux remercier M. le professeur Hirsch et les Sociétés fondatrices de leur œuvre, entreprise à une époque où il fallait encore bien plus de courage pour parler en public de statistique qu'en faisant le court récit de la fondation et de la marche de la Société depuis 1864.

Fondation de la Société.

Discours de M. le professeur Hirsch.

Le 1^{er} juin 1863, M. Hirsch présentait dans la réunion des Sociétés d'utilité publique de la Suisse romande à Neuchâtel, un rapport sur l'utilité et l'état actuel de la statistique en Suisse et sur les moyens de la faire progresser. Il proposait la fondation d'une Société suisse de statistique et la création de bureaux cantonaux. La réunion de Neuchâtel déclara d'utilité publique l'exécution de ces deux mesures proposées et nomma un comité d'exécution composé de noms très-favorablement connus savoir:

MM. les professeurs Hirsch et Ayer, Dufour de Morges, Froté de Porrentruy et Moynier de Genève. Ce comité est tombé d'accord pour se mettre en relation avec la Société d'utilité publique suisse. Celle-ci consentit sur la demande de la Société d'utilité publique de la Suisse romande à introduire dans l'ordre du jour de la session de septembre 1863 la question de la formation d'une Société de statistique, en ce sens que cette dernière, en voie de se constituer, désire avoir l'appui de la Société suisse d'utilité publique.

En suite de ce consentement, M. le professeur Hirsch a présenté à la Société suisse d'utilité publique, réunie le 28 septembre 1863 à Genève, le rapport suivant, lequel, abstraction faite du résultat pratique qu'il a eu immédiatement, mérite encore aujourd'hui l'attention de la statistique officielle en ce qu'il prévoyait en ce moment déjà la nécessité de la création de bureaux cantonaux.

Rapport de Mr. le prof. Hirsch.

„Dans la réunion des Sociétés d'utilité publique de la Suisse romande, qui a eu lieu à Neuchâtel le 4. juin de cette année, j'ai eu l'honneur de présenter un rapport sur l'état actuel de la statistique en Suisse et sur les moyens les plus propres à la faire progresser. Après avoir montré l'utilité théorique et pratique de la statistique, et la nécessité d'en faire la base de toutes les autres sciences sociales, j'ai tâché de rechercher les causes de l'état relativement inférieur dans lequel se trouve en Suisse cette science importante et j'ai cru trouver les difficultés principales qui s'opposent à son développement chez nous d'abord dans la forme fédérative qui nous régit et qui implique une grande diversité des institutions cantonales et l'absence d'une administration centrale pour la plus grande partie de l'organisme social; et ensuite dans le caractère libéral les lois politiques et des institutions économiques en Suisse; en ce sens que les autorités cantonales et fédérales, dont heureusement le selfgovernment réduit l'action et la compétence au minimum possible, se trouvent par cela même privées des moyens principaux qui dans d'autres pays permettent aux gouvernements de contrôler le mouvement dans toutes les parties de la vie sociale. — En tenant compte de ces deux difficultés principales j'ai été conduit à proposer pour les combattre *deux mesures*; d'abord la création de bureau cantonaux de statistique qui auraient à organiser et centraliser la statistique administrative des cantons, à la rendre autant que possible uniforme et comparable, et enfin à servir d'intermédiaire au bureau fédéral dans toutes les grandes recherches statistiques, embrassant toute la Suisse. Ensuite,

pour pouvoir cultiver avec succès aussi les branches de statistique, nombreuses surtout en Suisse, qui ne sont pas facilement accessibles aux enquêtes officielles et administratives, j'ai proposé la fondation d'une *Société suisse de statistique*.

Après une discussion, dans laquelle personne n'a mis en doute la nécessité de développer d'avantage la statistique dans notre pays, et qui a porté surtout sur les meilleurs moyens pour atteindre ce but, la réunion de Neuchâtel a déclaré d'utilité publique la création de bureaux cantonaux et la fondation d'une *Société suisse de statistique*; elle a chargé ensuite un comité d'étudier des moyens d'exécution de ces décisions. Ce comité, composé de MM. Dufour de Morges, Froté de Porrentruy, Moynier de Genève, Ayer et Hirsch à Neuchâtel, c'est réuni le 16 juillet à l'observatoire de Neuchâtel, et après une discussion détaillée sur les meilleurs mesures à prendre, il est tombé d'accord, avant tout, de vous nantir, Messieurs, de cette affaire importante, et de vous prier d'appuyer de votre autorité les décisions de la réunion de Neuchâtel, afin qu'une entreprise, qui regarde toute la Suisse, soit prise en main par une société fédérale, et non seulement par quelquesunes de ses sections. Mr. le préfet Froté de Porrentruy s'est chargé de traiter devant vous la question des bureaux cantonaux de de statistique, et le comité a bien voulu me confier le soin de vous faire rapport, Messieurs, sur la convenance de la fondation d'une Société spéciale de statistique.

Je ne puis pas songer à répéter ici devant vous toutes les considérations, dans les desquelles je suis entré dans mon rapport de Neuchâtel pour démontrer l'importance et l'utilité immense de la statistique d'une part, et de l'autre son état peu avancé en Suisse et par conséquent la nécessité de la développer d'avantage.

Dans une assemblée aussi éclairée, composée d'hommes qui depuis longtemps s'occupent du bien public, je crois pouvoir m'abstenir de démontrer l'importance de la statistique et la nécessité de la cultiver, points qui probablement seront reconnus par tout le monde dans cette enceinte. Je me bornerai donc à exposer très brièvement devant vous les arguments principaux, qui parlent spécialement en faveur d'une société de statistique et qui doivent envisager sa création aomme un des moyens les plus puissants pour développer chez nous cette science.

La statistique, Messieurs, a pour but de constater scientifiquement et autant que possible, sous forme de tableaux arithmétiques l'état et le mouvement de la vie sociale, politique et économique des sociétés. Or, comme la vie des populations ne se manifeste que partiellement dans l'organisme politique, représenté et dirigé par les gouvernements, la statistique officielle ou administrative, cultivée par les soins des gouvernements, ne peut embrasser

qu'une partie du vaste champ de la statistique, partie plus ou moins considérable, suivant que dans les différents pays l'action de l'Etat et la puissance du gouvernement se trouvent plus au moins étendues par rapport à l'activité et à l'indépendance des individus. Dans des pays qui jouissent de ce qu'on appelle un gouvernement fort, où l'Etat remplit vis-à-vis de l'individu le rôle de la providence sous presque tous les rapports de son existence matérielle, morale et intellectuelle, où presque toutes les branches de la production et de la consommation sont atteintes par des impôts, des taxes et des droits de toute espèce, où une grande partie des entreprises industrielles et des transactions commerciales ne peuvent avoir lieu sans une participation ou une surveillance quelconque d'un organe gouvernemental, où il n'y a pas jusqu'au développement et mouvement intellectuel, scientifique et artistique, qui ne soient dirigés et surveillés par l'Etat; dans ces pays la statistique administrative peut en effet rendre compte à peu près de toute la vie sociale des populations. Dans les pays, par contre, où la sphère d'action de l'Etat est aussi restreinte que possible, où l'autorité publique se borne à garantir la liberté d'action à tous les individus et à applanir les conflits qui se produisent nécessairement dans le jeu libre et multiple de toutes les forces individuelles, où enfin règnent l'indépendance et l'initiative individuelle, là les comptes rendus et les rapports statistiques des gouvernements ne peuvent s'étendre qu'à une faible partie de la vie sociale et des branches toutes entières, souvent les plus importantes, de la statistique sont forcément réservées à l'étude des particuliers et des sociétés.

Heureusement la Suisse appartient à cette dernière catégorie de pays; et pour cette raison la statistique non officielle doit jouer chez nous un rôle très important. Si l'on veut donc réellement travailler à améliorer l'état de la statistique suisse, il ne faut pas se contenter de créer des organes officiels, des bureaux cantonaux et fédéraux, il faut encore organiser et concentrer les efforts individuels dans une société spéciale, qui ait pour but de cultiver toutes les branches de la statistique qui ne sont pas accessibles aux enquêtes officielles. Et les objets ne manquent pas en Suisse pour les recherches spéciales d'une société de ce genre; je n'en citerai que quelques uns. — Jusqu'à présent nous manquons en Suisse de toute *statistique agricole* tant soit peu complète; on ne connaît, pas même approximativement, les surfaces de terrain occupées par les différentes cultures, et moins encore leur produit; à ma connaissance jamais une tentation n'a été faite pour apprécier la valeur des récoltes de blé, de pommes de terre, de foin, de tabac, de raisin etc.; et cependant un tel relevé même approximatif est d'une immense utilité et peut se faire par les efforts d'une société, comme on en a eu la preuve dans plusieurs pays. — On peut dire autant

de la statistique industrielle; il importerait surtout de connaître l'étendue et la valeur de certaines grandes industries suisses, comme la fabrication des soieries, l'horlogerie, etc., dont le mouvement échappe à tout contrôle officiel, mais dont une Société pourrait avec le temps évaluer approximativement le produit, si elle parvient à gagner l'opinion publique pour ces sortes de recherches, et à se procurer l'appui et le concours d'un certain nombre de grands fabricants, comme cela s'est vu en Angleterre. En général ce serait là une des tâches principales de la Société de statistique, que de populariser cette science, d'en démontrer l'utilité et l'importance au public par tous les moyens, tels que cours publics, brochures populaires, publications périodiques, assemblées régulières dans différents endroits, etc. Sous ce rapport il y a encore beaucoup sinon tout à faire en Suisse. — Une autre recherche très-importante serait également du domaine de la Société; je veux parler de la statistique des prix et des salaires. Le congrès international de statistique, qui vient d'avoir lieu à Berlin, s'est occupé de cette question; on y a reconnu généralement l'extrême importance, de recueillir sur les différents marchés les prix surtout des denrées et marchandises principales, telles que blé, pain, viande, vin, bière, bois, charbons, etc., ainsi que de constater les salaires au moins dans les grandes fabriques et industries principales, comme p. ex. pour les ouvriers de construction, tels que maçons, charpentiers, manœuvres, etc. On a reconnu également dans le congrès de Berlin qu'une telle recherche, aussi difficile qu'elle est importante, exige le concours des particuliers et surtout des sociétés de statistique. — Je pourrais augmenter encore considérablement la liste des travaux qu'une société suisse de statistique devait accomplir et des services qu'elle pourrait rendre; mais les quelques points que je viens de toucher, suffiront, je crois, pour démontrer l'utilité d'une société semblable et l'immense sphère d'action, qui lui est ouverte.

Mais puisque j'ai parlé toute à l'heure du dernier congrès international de statistique à Berlin, où j'ai eu l'honneur de représenter la Suisse, je me permettrai d'attirer votre attention sur un argument particulier en faveur de la fondation d'une société suisse de statistique. Il est possible, sinon probable, que le congrès international choisira Berne ou telle autre ville suisse pour lieu de sa prochaine réunion. Or, tous ceux qui connaissent l'histoire de ces congrès internationaux de statistique savent, que le pays, qui a l'honneur de recevoir ainsi les représentants de toutes les nations civilisées, doit se charger d'un travail très considérable; car le congrès, qui siège quelques jours seulement, ne peut délibérer avec fruit sur des questions très vastes et très compliquées, que sous condition de les trouver préparées mûrement par les soins d'une commission spéciale, qui est nommée par le gouvernement du

pays où le congrès siège, et parmi les hommes les plus compétants dans la matière. Les rapports que ces commissions préparatoires présentent au congrès sont une série de monographies scientifiques détaillées; aussi ce travail statistique est tellement considérable, que les bureaux officiels de statistique, même des grands pays, n'ont pas pu le fournir tous seuls, et ont toujours requis le secours des sommités scientifiques de leur pays. Pour le dernier congrès de Berlin p. ex. le gouvernement Prussien a eu recours à ses adversaires, les chefs du parti progressiste, MM. Schulze-Delitsch, Virchow, Gneist, qui ont élaboré les principaux rapports. — Or, en Suisse, où — il faut bien l'avouer — l'étude de la statistique n'est pas encore très répandue — il faudrait concentrer toutes les forces et faire des efforts considérables pour préparer convenablement une série de questions intéressantes pour les délibérations du congrès. Le seul moyen, selon mon opinion, pour pouvoir offrir au congrès international, s'il vient siéger en Suisse dans trois ans, quelque chose digne de notre pays ainsi que du congrès, serait précisément la fondation d'une Société de statistique, qui se chargerait du travail, en commun avec le bureau fédéral de statistique.

Espérant avoir convaincu l'assemblée de l'utilité et de la convenance qu'il y a de fonder une Société suisse de statistique, je viens maintenant ajouter encore quelques mots sur les moyens de l'organiser.

Dans la réunion à Neuchâtel des Sociétés de la Suisse romande, aussi bien que dans notre commission on a émis l'opinion que la statistique étant du domaine de l'utilité publique, il suffirait de lui donner plus de place dans les travaux des Sociétés d'histoire et d'utilité publique, et qu'il vaudrait mieux de former dans ces Sociétés des sections de statistique, que de créer une nouvelle Société spéciale. Mais cette opinion, soutenue d'ailleurs par une faible minorité, a été combattue par l'argument que la statistique est un champ assez vaste pour fournir matière à l'activité d'une Société spéciale.

La commission a discuté ensuite les détails de l'organisation et a prié Mr. Moynier de rédiger un projet de statuts, qui, avec quelques légers changements a reçu l'approbation des autres membres, et que j'aurais maintenant l'honneur de vous lire:

Après vous avoir ainsi communiqué les motifs qui ont décidé les Sociétés de la Suisse romande dans leur réunion à émettre le vœu qu'on fonde une Société suisse de statistique, et après vous avoir donné connaissance de la manière dont la commission propose d'organiser cette Société, je termine ce rapport en vous proposant au nom de la commission la résolution suivante.

La Société suisse d'utilité publique, réunie en assemblée générale à Genève, appuie le vœu émis récemment par les Sociétés d'utilité publique de la Suisse

romande en faveur de la fondation d'une Société fédérale de statistique et elle s'engage, partout où elle le pourra, à seconder les enquêtes statistiques qui seront entreprises ou dirigées par cette Société."

A la suite de ce rapport, MM. de Candolle de Genève, Spyri de Zurich, Vernet, ministre et Serment, avocat à Genève ont pris la parole, sur quoi l'assemblée a adopté la proposition de M. Hirsch avec l'amendement de M. Spyri portant: *La Commission centrale, après que les statuts de la Société de statistique seront fixés, se charge de porter à la connaissance de tous les cantons la fondation de la nouvelle Société et d'en distribuer les statuts ainsi que les documents qui pourront contribuer à augmenter le nombre des membres.*

Un Comité provisoire de 5 membres fut nommé le 1^{er} octobre. Ce comité, composé de MM. Moynier de Genève, Spyri de Zurich, D^r Hirsch de Neuchâtel, Sal. Zellweger de Trogen, D^r Stoessel de Berne, fut chargé de porter à la connaissance du public les statuts de la nouvelle Société et de s'associer autant de membres que possible. La Commission centrale de la Société suisse d'utilité publique ne tarda pas d'accomplir sa mission. Non seulement elle se chargea des frais d'impression des statuts, mais elle invita aussi les membres de la Société suisse d'utilité publique à prendre part aux travaux de la nouvelle Société. Les efforts du Comité provisoire furent couronnés de succès relativement très heureux et la commission résolut, le 15 mars 1864, d'organiser une séance générale pour la constitution définitive de la Société.

Cette première réunion constituante eut lieu le 18 juillet 1864 à Berne; elle fut présidé par M. Spyri de Zurich, en remplacement du président M. Moynier qui se trouvait malade.

Nous joignons à ce récit historique les tableaux suivants qui exposent la marche de la Société depuis sa fondation.

I. Les présidents et la composition du Comité de direction depuis 1864 ¹.

I. 1863, 1864 (19 juillet 1864 jusqu'au 12 sept. 1865).²

- 1° M. Spyri de Zurich, président du Comité prov.
- 2° „ Moynier à Genève.
- 3° „ le D^r Hirsch de Neuchâtel.
- 4° „ Sal. Zellweger de Trogen.

¹ La Société est administrée par un Comité de Direction de 7 membres, nommé chaque année par l'Assemblée générale (art. 2 des statuts).

² Numéros 1 jusqu'à 5 de l'ancien Comité provisoire.

- 5° „ le D^r Stössel de Berne.
- 6° „ Kurz, conseiller, de Berne.
- 7° „ Schmidlin, directeur, de Bâle.¹

II. 1865 (12 sept. 1865 jusqu'au 11 oct. 1866).

- Numéro: 1 ci-dessus comme Président.
2, 3, 4, 5 et 6 ci-dessus nommés.
7 Monsieur Landolt de Zurich, en remplacement de M. Schmidlin.

III. 1866, (11 oct. 1866 jusqu'au 17 septembre 1867).

- 1° M. Kurz de Berne, président.
- 2° „ Zellweger de Trogen, questeur.
- 3° „ le D^r Stössel de Berne; secrétaire.
- 4° „ le D^r Hirsch de Neuchâtel.
- 5° „ Cérésole de Lausanne.
- 6° „ le D^r Kinkelin de Bâle.

IV. Du 17 septembre 1867 jusqu'au 7 septembre 1868.

Le comité est confirmé in globo.

V. Du 7 septembre 1868 jusqu'au 26 juin 1871.

- 1° M. Kurz comme président.

Le même comité que ci-dessus, à l'exception de MM. Zellweger et Cérésole.

Le premier est remplacé par M. Rudrauff de Berne comme caissier.

A la place de M. Cérésole, le comité de direction a nommé le 25 sept. 1870 provisoirement membre et secrétaire de la commission M. le D^r W. Gisi qui a consenti à se charger de la rédaction du journal dès 1871.

VI. Du 26 juin 1871 jusqu'au 15 juillet 1872.

- 1° M. Bodenheimer, conseiller de Berne, président.
- 2° „ le D^r Hirsch.
- 3° „ le D^r Kinkelin.
- 4° „ le D^r Stössel, ci-devant secrétaire du bureau fédéral de statistique.
- 5° „ le D^r Fetscherin de Berne, caissier.
- 6° „ le D^r W. Gisi, rédacteur du Journal, secrétaire.

M. le D^r Heer, landammann à Glaris, n'a pas accepté sa nomination.

VII. Du 15 juillet 1872 jusqu'au 29 juin 1874.

Le comité est confirmé et complété par M. Odier, avocat à Genève, en remplacement du M. le D^r Heer.

VIII. Du 29 juin 1874 jusqu'au 23 septembre 1876.

Le comité de la période précédente, à l'exception de M. Gisi remplacé comme secrétaire par M. le D^r Kummer, directeur du Bureau fédéral de statistique.

¹ En remplacement de M. G. Vogt de Berne, qui n'a pas accepté sa nomination.

II. Rédacteur du Journal.

1° M. le D^r Stössel, secrétaire du Bureau fédéral de la statistique, à présent membre du gouvernement du canton de Zurich: Numéros spécimen du novembre 1864, année 1865, 1866, 1867, 1868, N° 1—6 de l'année 1869. Total des pages 1160.

2° Rédaction intérimiste: A. Chatelanat, juillet—décembre 1869 et année 1870. Total des pages 227.

3° M. le D^r Gisi, secrétaire de la société, années 1871 jusque et y compris 1874. Total des pages 1070.

4° A. Chatelanat 1875, etc. (1875 et moitié de 1876 488 pages).

III. Assemblées générales de la Société.

Date.	Lieu.	Présidé par M.
¹ I. 1864 juillet 19	Berne	Spyri, président.
II. 1865 sept. 12	Lucerne	" "

¹ Assemblée constituante.

	Date.	Lieu.	Présidé par
III.	1866 oct. 10, 11	Aarau	Spyri, président.
IV.	1867 sept. 16, 17	Trogen	Kurz, "
V.	1868 sept. 6, 7	Aarau	Kinkelin ¹
VI.	1871 juin 25, 26	Bâle	" ²
VII.	1872 juillet 14, 15	Berne	Bodenheimer, prés.
VIII.	1874 juin 28, 29	Zurich	" "
IX.	1876 sept. 23	Neuchâtel	" "

La réunion annuelle prescrite par l'art. 4 des statuts, n'a pas été convoquée en 1869, 1870, 1873 et 1875.

IV. Le nombre des membres de la Société.

Le chiffre des personnes qui s'étaient fait inscrire jusqu'à la réunion constituante s'est élevé à 159. L'assemblée qui a eu lieu à Lucerne en sept. 1865 constatait la présence de 246 membres.

¹ Le discours d'ouverture de M. Kurz est lu par le secrétaire, M. le D^r Kinkelin qui préside l'assemblée.

² Chargé par le Président, M. Kurz.

Répartition des membres d'après les Cantons.

Cantons.	1865 sept.	1866 sept.	1867 sept.	1868 août.	1870 sept.	1871 sept.	1872 sept.	1873 sept.	1874 mai.
Berne	52	51	52	64	57	61	140	136	131
Zurich	61	58	67	78	74	72	76	79	83
Bâle, ville	6	11	11	17	25	48	52	51	50
Glaris	1	1	1	1	1	1	2	39	36
Appenzell Rh.-Ext.	8	7	7	8	7	8	9	28	28
Thurgovie	8	8	7	8	7	8	8	24	24
Argovie	36	41	42	41	34	33	28	25	22
Bâle-camp.	2	3	3	3	2	2	2	22	18
S ^t Gall	2	2	5	6	6	9	9	9	11
Schaffhouse	1	1	2	5	5	6	7	10	9
Grisons	20	17	19	20	14	12	12	11	8
Lucerne	1	7	5	6	7	8	10	8	6
Soleure	1	1	1	4	4	5	7	7	5
Appenzell Rh.-Int.	6	6	7	8	6	5	5	4	4
Obwald	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Nidwald	1	1	1	.
Zoug	1
Schwyz	1	1	1	.
Uri
Genève	20	16	17	20	17	15	27	25	21
Vaud	8	8	9	15	14	15	13	14	16
Neuchâtel	10	9	9	14	10	8	16	15	15
Valais	1	1	1	3	3	3	2	2	2
Fribourg	1	1	.	.	1	2	2	2	2
Tessin	.	1	5	7	6	6	6	6	6
A l'étranger	1	2	4
	246	251	271	329	301	330	437	522	503

Cette statistique prouve deux choses incontestables savoir :

- a) que les réunions annuelles ou assemblées générales forment un des moyens les plus efficaces pour augmenter le nombre des membres de la Société (voir Berne, Bâle-ville, Argovie, Appenzell Rh.-Ext. et Neuchâtel);
- b) qu'il serait possible d'augmenter encore considérablement le nombre des sociétaires, surtout là où un membre prendrait soin de faire de la propagande.

La Suisse romande n'est malheureusement pas représentée comme il conviendrait à la fondatrice de notre Société.

L'assemblée tenue à Neuchâtel nous a fait faire un pas en avant en gagnant 14 nouveaux membres neuchâtelois.

Nous espérons que les autres cantons de la Suisse romande n'hésiteront plus à collaborer aussi à nos travaux, et que notamment les autorités voudront bien nous prêter leur précieux secours comme le font depuis longtemps une grande partie des autres cantons.

L'idiome ne peut pas être un motif de refus. La rédaction du journal tâche de publier des travaux en français autant que possible, et si l'on veut bien se donner la peine de compulser le journal et surtout le volume de l'année précédente et les numéros de cette année, on trouvera que le journal a publié plus d'ouvrages en français que l'on ne pourrait en attendre en comparaison du nombre des membres et des subventions des cantons français.

Le bienveillant secours des autorités de la Suisse romande serait le meilleur et pour ainsi dire le seul moyen de nous mettre dans l'heureuse possibilité de publier un plus grand nombre d'ouvrages en français.

V. L'activité littéraire de la Société

depuis sa fondation

a été relativement très-fructueuse. La Société a livré à l'impression, à ses frais, jusqu'au mois d'août 1876 :

- a) 10¹/₂ volumes du *Journal de statistique* comprenant ensemble non moins de 368 feuilles (2945 pages 4°).
- b) La statistique des sociétés de secours mutuel, rédigée par le M. professeur D^r Kinkelin, 116 pages 4°.
- c) La statistique des bibliothèques publiques de la Suisse, 157 pages 4°.
- d) Les matériaux pour la statistique de l'assistance des pauvres en Suisse qui est due à l'initiative de notre Société et qui occasionnera à celle-ci une dépense de 3000 à 4000 francs, est actuellement entre les mains de l'autorité fédérale.

La Société a donc publié en tout, depuis sa fondation, un recueil de travaux de 402 feuilles in-4° soit 35 feuilles par an, que les lecteurs du journal ont reçues à raison de la minime cotisation annuelle de frs. 5.

VI. Les finances de la Société.

RECETTES.

Année.	Subventions ¹	Cotisations des membres.	Abonnements.	Intérêts.	Total.
	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.
1864/65 (juillet — 31 août)	2390	1245	230. 50	—	3865. 50
65/66 (sept. — 31 août)	2230	1285	390. 60	70. 95	3976. 55
66/67 id.	2075	1365	638. —	72. —	4150. —
67/68 id.	715	1660	1032. 85	197. 80	3605. 65
68/69 (sept. — 31. déc.)	2680	1650	1099. 75	22. 45	5452. 20
1870	1880	1510	894. 10	63. 85	4347. 95
1871	1800	1670	1090. 35	78. 75	4639. 10
1872	1830	2160	970. 90	35. 70	4996. 60
1873	1800	2610	{ 900. 50 } { 621. — }	70. 05	6001. 55
1874	1800	2520	745. 18	179. 05	5244. 23
1875	1850	2415	749. 69	92. 60	5907. 29
Total	21050	20090	10163. 42	883. 20	52186. 62

¹ De la Confédération et des cantons.

